

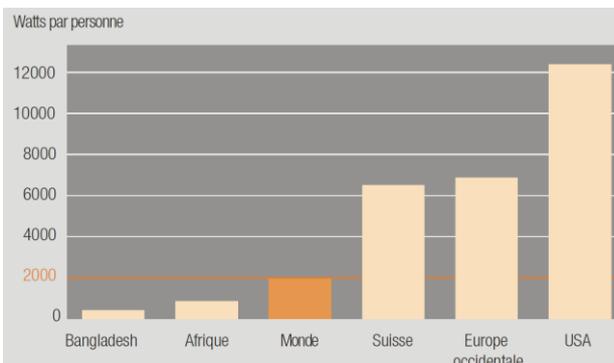
Société à 2000 Watt

Les collectivités publiques du futur

Définition

La Société à 2000 Watt est une **vision d'un avenir durable**, développée en 1997 par l'EPFZ. 2000 Watt représente la puissance énergétique que chaque personne sur Terre devrait consommer, pour un partage équitable des ressources.

La Société à 2000 Watt est **techniquement réalisable**, mais représente un objectif ambitieux, qui ne sera atteint qu'avec une attitude volontariste.



2000 watts, voilà la puissance moyenne à disposition de chacun.
(Source: PSI)

Votre commune vise la Société à 2000 Watt ?

S'engager en direction de la "Société à 2000 Watt" permet à votre commune d'**agir concrètement pour le développement durable**. Dans une première étape, il s'agit d'évaluer les **forces et faiblesses** de la commune puis, il faut rassembler **toutes les ressources sociales, environnementales et économiques** pour mettre en place des actions concrètes et efficaces pour, à long terme, atteindre le but fixé.

Les **objectifs** de la Société à 2000 Watt sont :

- Réduction de la puissance d'énergie consommée à **2000 W par habitant**.
- Réduction des **émissions de CO2 à 1 tonne/an** par habitant
- **Équité** globale face à la consommation d'énergie

Les **domaines** d'évaluation et d'actions sont :



Logement

Agir principalement sur l'efficacité énergétique des bâtiments

Mobilité

Favoriser les transports publics et la mobilité douce

Alimentation

Promouvoir la consommation de produits de saison et l'agriculture locale

Consommation

Adopter un comportement modéré et durable

Infrastructures

Diminuer la consommation en énergies et utiliser les ressources renouvelables locales

Un service offert par le bureau d'ingénieur a21

Le fondateur du bureau d'ingénieurs **a21** possède plus de 15 ans d'expériences en **conseils énergétiques** et suit depuis 5 ans des communes dans leur processus "**Cité de l'énergie**".

L'équipe d'**a21** est formée et habilitée à conseiller votre commune si elle décide d'opter pour un projet "Société à 2000 Watt". Nous fournirons alors les prestations suivantes :

- Phase 1:** recenser les données à disposition pour effectuer le **bilan actuel détaillé** des consommations d'énergies et recenser les potentiels de ressources renouvelables exploitables dans la commune
- Phase 2:** utiliser un outil approprié pour le **calcul des émissions de CO2**, sur l'ensemble du territoire communal (par ex. logiciel EcoRegion)
- Phase 3:** identifier et réunir des **acteurs locaux à fédérer**, en visant aussi une participation active de la population dans le suivi du projet
- Phase 4:** établir une **planification énergétique territoriale**, tenant compte des aspects locaux et en définissant une première série d'actions concrètes
- Phase 5: (facultative)** élaborer des **scénarios d'évolution** en fonction de la conduite de ces actions et de leur efficacité attendue, afin de connaître les effets aux échéances 2020, 2035 et 2050.

Coûts estimatifs et délais de l'étude

Selon l'étendue des prestations, la disponibilité des données et la taille de la commune, le montant de nos honoraires et frais sera situé entre **CHF. 15'000.-** et **CHF. 80'000.-**. Une offre spécifique sera bien entendu rédigée en cas d'intérêt.

Il est important de mentionner que la **Confédération a ouvert un programme de support aux collectivités** se lançant dans une démarche de développement durable. **L'aide financière peut s'élever jusqu'à 50% du coût de l'étude**. D'autres voies de financement sont également envisageables.

La durée entière de l'étude peut varier de **6 à 12 mois**. Les différentes étapes du projet seront détaillées dans un planning fixant les séances de coordination et le rendu des différents documents.

Références

- Commune de Val-de-Travers : projet "Objectif Société à 2000 Watt"
- 3 candidats Ambassadeurs de l'Interface nationale Société à 2000 Watt (www.2000watt.ch)
- Conférence Société à 2000 Watt au Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, 2009